

MAIRIE  
D'  
ALLARMONT



88110

## Arrêté de circulation - Travaux de branchement Enedis n° 2023-022

Le Maire de la commune d'Allarmont,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L.2212-1 et les suivants,

Considérant qu'il y a lieu de couper la circulation aux véhicules en raison des travaux de branchement Enedis 9 rue du Haut Regard,

Vu l'intérêt général,

### ARRETE

**Article 1er** : La circulation sera interdite rue du Haut Regard du lundi 20 novembre 2023 à 8h00, jusqu'au vendredi 24 novembre 2023 à 17h00.

**Article 2** : La signalétique correspondante sera mise en place par l'entreprise SAS SOTRECA.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera transmis à la gendarmerie de Raon l'Etape.

Fait à Allarmont, le 26/10/2023  
Le Maire , P. SARRAZIN

